



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

auto-entrepreneurs

Question écrite n° 63139

Texte de la question

Mme Martine Aurillac attire l'attention de Mme la ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi sur le statut de l'auto-entrepreneur. Elle souhaite connaître le nombre de personnes qui se sont déclarés dans le département de Paris au cours du premier semestre 2009.

Texte de la réponse

Au cours des dix premiers mois de l'année 2009, au niveau national, 263 374 créateurs d'entreprises individuelles enregistrés auprès des centres de formalités des entreprises ont demandé à bénéficier du régime de l'auto-entrepreneur, soit plus d'un créateur sur deux. S'agissant plus précisément du département de Paris, 15 460 inscriptions ont été recensées sous le régime de l'auto-entrepreneur sur cette même période, soit 42,7 % des créations d'entreprises dans le département. Les secteurs d'activités les plus représentés à ce titre dans le département sont les suivants : les activités de soutien aux entreprises, 44,4 % ; les activités de commerce, 13,5 % ; l'enseignement, la santé et l'action sociale, 11,7 % ; les services aux ménages, 11,6 % ; l'information et la communication : 11,1 %.

Données clés

Auteur : [Mme Martine Aurillac](#)

Circonscription : Paris (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 63139

Rubrique : Entreprises

Ministère interrogé : Économie, industrie et emploi

Ministère attributaire : Économie, industrie et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 novembre 2009, page 10540

Réponse publiée le : 19 janvier 2010, page 588